

Handidactique

FNEHAD – 04 juin 2015
Intervention Pascal Jacob

Merci de votre invitation dans votre prestigieuse réunion.
J'ai trois raisons d'être particulièrement heureux d'être parmi vous aujourd'hui.

La première est que je crois beaucoup à tout ce vous faites les uns et les autres dans votre métier du soin et de l'accompagnement décloisonné. Vous êtes l'exemple du « travailler ensemble ».

La deuxième raison d'être parmi vous est que l'hôpital ne trouvera point de salut sans vous car votre métier, les hospitalisations à domicile, ce sont :
les soins les plus sophistiqués à la maison,
la réponse aux maladies chroniques,
l'école des bonnes pratiques que vous êtes.
Vous devenez la clef de voute d'un service hospitalier français qui retrouve ses fonctions originelles.

La troisième raison est votre intérêt et votre engagement dans le monde de la différence et du handicap, qui font de vous une réponse aux attentes légitimes de nos enfants handicapés et de tous ceux qui les entourent.

Bravo à vous.

Reprenons la première raison.

Nous cherchons tous un parcours de santé sans rupture, et notre santé dépend autant de la capacité des professionnels à soigner qu'à accompagner.
Il est sûr que nous devons nous appuyer sur les compétences incontestées de la médecine d'organe, mais cette dernière est souvent totalement insuffisante pour ramener le patient sur la route de la vie.
Ce n'est que la conjugaison du soin et de l'accompagnement qui répondra à notre souhait à tous d'avoir un système de santé :
renouvelé,
innovant,
qui anticipe,
qui dépiste à temps,
qui s'adapte à chacun,
et là vous êtes encore par votre position les meilleurs auteurs d'une partition commune qui nous permettra de travailler tous ensemble.
Hôpital,
médecine de ville,

Handidactique

centre de santé,
spécialiste,
et tous les métiers qui participent aux soins comme la kinésithérapie,
l'orthophonie,
la psychomotricité,
l'ergothérapie,
la psychologie,
et tant d'autres métiers indispensables.

Le lien entre l'hôpital et le lieu de vie, est essentiel à la santé d'un pays qui c'est équipé d'un des meilleurs accès aux soins du monde depuis 75 ans.

Quel que soit les moyens mis en œuvre par les différents pays nous constatons toujours que l'efficacité d'un système de santé passe par une école permanente de l'autonomie, et une prise en considération qui valorise la personne et le vivre ensemble.

Et c'est pour cela que le lieu de vie est :

le meilleur terrain de la rééducation,

le meilleur terrain de la coordination médicale,

le meilleur terrain du vivre ensemble,

le meilleur terrain de l'école de l'autonomie pour que chacun reste dans la société et ne soit plus mis à l'écart.

Qui mieux que vous peut réussir ce fabuleux défi.

En France nous avons deux fois plus de journées d'hospitalisation que nos pays voisins par habitant, et nous avons 7 à 10 fois moins de journées de service de soin à domicile. Même si nous progressons beaucoup depuis quelques années.

La deuxième raison est que l'hôpital qui se prolonge dans les lieux de vie par l'hospitalisation à domicile, permet :

Une possibilité de soin sans rupture d'accompagnement, cela nous l'avons déjà vu.

Une réduction importante des temps d'hospitalisation sans prendre de risque car la prolongation du soin se fera en continuité et sous les directives des acteurs hospitaliers.

Une prise en charge beaucoup plus importante des maladies chroniques à domicile et cela souvent dans des conditions bien meilleures qu'en milieu hospitalier, grâce à la famille, grâce aux aidants familiaux.

Une prise en charge des personnes fragiles dans leur milieu de vie, souvent mieux adaptée à leurs habitudes et attentes.

L'Had est aussi la meilleure école de soin du couple patient/ accompagnant à domicile grâce aux expertises de ses professionnels qui dans les meilleures conditions concrètes peut apporter les bonnes pratiques, de savoir-faire, et de savoir être.

Handidactique

L'Had est un formidable recours au répit si attendu par de nombreux aidant familiaux.

L'Had coordonne et agit avec l'hôpital pour réussir au plus près les meilleures conditions de vie des patients temporaire ou définitif.

L'hôpital ne peut plus travailler sans les HAD car son rôle serait incomplet face aux besoins du patient et de son entourage, en terme de soins de suite, de rééducation, et de tant de besoins qui mettra la personne a nouveau sur la route de la vie de tous. L'hôpital a besoin d'un interface hôpital/domicile compétent qui réduit aux maximum les temps à l'hôpital.

Il faut multiplier l'action de l'HAD si on veut sauver l'Hôpital des taches qui ne lui incombent pas. C'est votre rôle.

La troisième raison est votre engagement avec l'hôpital, avec la médecine de ville, avec la prévention, tous ensemble on s'est fédéré et vous êtes aujourd'hui :

A nos côtés,

aux côtés des personnes fragiles,

aux côté des personnes handicapées,

aux côté des personnes en fin de vie.

Je suis vraiment très heureux de votre soutien à l'accès aux soins des personnes handicapées, de votre implication, de votre énergie.

Je dois vous dire merci pour votre si longue participation.

Vous étiez là il y a quatre ans et nous avons fait ensemble le rapport sur un parcours de soin sans rupture en milieu social et médico-social avec hébergement, après les maisons pour personnes âgées.

Vous étiez là il y a deux ans et nous avons fait ensemble le rapport sur l'accès aux soins des personnes handicapées.

Vous étiez là il y a un an et nous avons fusionné ces rapports avec le rapport sur la stratégie nationale de santé d'Alain Cordier alors Président de la Stratégie de Santé. De tout cela est née une volonté d'agir et de construire une politique de soin et une médecine adaptée à chacun et à tous dans une loi de santé publique.

Cette loi n'a pas oublié les personnes différentes, les personnes handicapées et cela grâce à vous tous.

Aujourd'hui, il n'y a pas deux médecines, mais une médecine adaptée à chacun.

Pour préparer l'accueil de cette loi sur le terrain dans les régions, nous avons regroupé tous les acteurs du soin et de l'accompagnement en les fédérant et là encore nous avons écrit ensemble une partition commune lisible par tous les acteurs du soin et de l'accompagnement.

Handidactique

Vous êtes aujourd'hui au cœur des dispositions. Anne d'Abbadie était là pour vous représenter merveilleusement.

Vous êtes de merveilleux soliste,

Vous êtes de nombreux instruments d'un orchestre qui sonne l'harmonie de la santé. Chaque équipe d'had est un orchestre de santé de nombreux bassins de vie et votre rôle dans la société est une formidable sécurité attendue par tous les citoyens et particulièrement par les personnes handicapées.

La Fnehad est un orchestre National qui dynamise nos secteurs de santé.

Nombreux d'entre vous sont venus dans les régions comme à l'échelon national signer votre engagement pour nos enfants handicapés. La FNEHAD a signé la charte Nationale aux cotés de la Ministre.

Vous allez signer encore une fois la Charte Romain Jacob, mon fils parti il y a juste un peu plus d'un an

et c'est pour nous un formidable espoir,

et c'est pour nous un extraordinaire défi,

et c'est pour nous un challenge qui peut tout changer.

Pour nous tous car la personne handicapée est un éclaireur qui montre mieux que quiconque les progrès dont nous avons tous besoin.

C'est pour nous tous une meilleure reconnaissance de vos métiers valorisés, parce que l'on aura pris le temps de sensibiliser, de former chaque professionnel si souvent démuni devant un patient qu'il connaît pas, qu'il ne reconnaît pas, qu'il ne comprend pas, devant le patient différent qu'il essaye de soigner.

Madame la Ministre, chère Fnehad, permettez-moi de vous demander encore et encore des efforts, je vous propose de faire comme nous sommes en train de le faire avec l'odontologie, avec les services MPR médecine physique de rééducation, et beaucoup d'autres spécialités une charte qui leur est propre et qui regroupe leur spécificités dans l'esprit de la charte nationale Romain Jacob de leurs bonnes pratiques et éthique de leur spécialité.

Aujourd'hui vous avez de nombreuses bonnes pratiques pas encore bien connues des soins pour les personnes handicapées à domicile que vous assurez.

Je vous invite à écrire la partition des meilleurs savoir-faire de votre métier qu'est l'HAD pour les personnes handicapées. Cela sera sûrement un nouvel élan de formation des équipes HAD, cela sera sûrement une nouvelle motivation professionnelle de vous rejoindre dans des métiers encore plus valorisés.

Je viendrais vous aider et je m'engage à vos côtés.

Merci merci merci.

Pascal Jacob